



15

Mission Permanente
République de l'Angola
Genève

Intervention de Son Excellence Monsieur Apolinário Correia
Ambassadeur et Représentant Permanent de la République d'Angola
24^{ème} Session du Groupe de Travail sur l'Examen Périodique Universel.
2^{ème} Cycle de l'Examen Périodique Universel de la Belgique.

Monsieur le Président,

L'Angola souhaite la bienvenue à la Délégation de la Belgique et la félicite de son excellent Rapport National au titre de l'EPU, nonobstant les observations émises par la société civile quant à la méthodologie adoptée pour son élaboration.

Nous constatons avec satisfaction que la Belgique déploie des efforts tendant à la ratification des certains instruments juridiques liés aux Droits de l'Homme, notamment :

- le Protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants;
- le Protocole relatif à la Convention de l'OIT sur le travail forcé ou obligatoire; et la violence domestique ;
- la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

Nous encourageons la Belgique à poursuivre ses efforts visant à améliorer la capacité carcérale et à trouver des solutions alternatives à l'emprisonnement.

L'Angola recommande à la Belgique de :

- a) Mener des réformes actives en vue de lutter contre la surpopulation carcérale ;
- b) Continuer à favoriser l'accès des groupes vulnérables à l'éducation.

L'Angola souhaite plein succès à la Délégation de la Belgique pour son EPU.

Je vous remercie